



INNOVER AUJOURD'HUI POUR PRESERVER DEMAIN

**SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
VIENNE BRIANCE GORRE**



Visite de la station de production d'eau potable - commune de SOLIGNAC

***PROCES-VERBAL – REUNION DU BUREAU
DU MARDI 04 NOVEMBRE 2025
N°05/25***

L'EAU CHEZ VOUS, C'EST NOUS !

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 novembre, à 18 heures 00, les membres du **Bureau du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE**, dûment convoqués le 09 octobre 2025, se sont réunis au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président du Syndicat.

Délégués présents : MM. Maurice LEBOUTET, Jean Claude DUPUY, Pascal THEILLET, Gaston CHASSAIN, Mme Séverine DUREISSEIX, MM. Jean DUCHAMBON, Christian LATOUILLE, Loïc GAYOT, Georges BEAUDOU, Jacques BERNIS, André DUBOIS, Didier LEYRIS, Sébastien FISSOT, Eric PAULHAN, André SOURY, **membres du Bureau Syndical.**

Délégués excusés ou absents : MM., Lucien DUROUSSEAUD, Philippe ROUGERIE, Manuel VERGER, **membres du Bureau Syndical.**

Assistent à la séance, invités par Monsieur le Président :

Mme Mireille GUILLOTEAU et M. Pascal DUBREUIL employés du SMAEP Vienne Briance Gorre.

M. Patrice LAVISSE de PPS Collectivités, AMO sur le marché de suivi du délégataire.

Monsieur Maurice LEBOUTET, ouvre la séance à 18h00. Le Président excuse les membres absents ce jour.

I. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE - APPROBATION DU PV DU BUREAU DU MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2025

Monsieur Eric PAULHAN est désigné secrétaire de séance.

Le Président informe les membres du Bureau qu'une délibération portant sur une demande de subvention DETR a été ajoutée à l'ordre du jour et demande à l'organe délibérant son autorisation pour pouvoir l'examiner en début de séance.

Il informe également l'assemblée du départ d'un agent technicien du Syndicat, M. Maxime VEYSSET, qui, par voie de mutation, va rejoindre la Communauté de Communes de Porte-Océane du Limousin.



M. André DUBOIS, délégué de la commune de SAINT YRIEIX LA PERCHE, demande à quelle date la mutation sera-t-elle effective et s'inquiète de savoir si les travaux à SAINT YRIEIX LA PERCHE seront terminés avant son départ.

Mme Mireille GUILLOTEAU, répond que la date de départ a été fixée au 01 février 2026.

M. Pascal DUBREUIL, lui confirme que les travaux seront terminés.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU SYNDICAL DU MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2025

Le Président informe l'assemblée qu'à ce jour aucune remarque particulière sur le contenu de ce document n'a été formulée. Il demande donc aux membres présents s'ils ont une observation à signaler.

A la majorité des suffrages exprimés, le procès-verbal du précédent Bureau est adopté.

II. DELIBERATION PRISE PAR LE BUREAU DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE FONCTIONS ET D'ATTRIBUTIONS

- ✓ Délib N°BS-2025-42 – Demande de subvention : mise en place d’actions correctives pour lutter contre les CVM sur le territoire syndical « Campagnes d’analyses, travaux de renouvellement et de mise en place de purges automatiques sur les conduites PVC collé posées avant 1980 relarguant des CVM » - communes de CHALUS, LADIGNAC LE LONG, LA MEYZE, MARVAL, SAINT MATHIEU, GLANGES, LA PORCHERIE, ORADOUR SUR GLANE, SAINT GERMAIN LES BELLES, SAINT VITTE SUR BRIANCE, MAGNAC BOURG et LA CHAPELLE MONTBRANDEIX - programmes 2026-2027

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

Article 1 : *décide de solliciter l’Etat au titre de la DETR, pour l’attribution de subventions sur le programme prévisionnel de « Mise en place d’actions correctives pour lutter contre les CVM sur le territoire syndical » - « Campagnes d’analyses, travaux de renouvellement et de mise en place de purges automatiques sur les conduites PVC collé posées avant 1980 relarguant des CVM » - communes de CHALUS, LADIGNAC LE LONG, LA MEYZE, MARVAL, SAINT MATHIEU, GLANGES, LA PORCHERIE, ORADOUR SUR GLANE, SAINT GERMAIN LES BELLES, SAINT VITTE SUR BRIANCE, MAGNAC BOURG et LA CHAPELLE MONTBRANDEIX - programmes 2026 – 2027 dont le montant total s’élève à 631 303 € H.T. ;*

Article 2 : *autorise Monsieur Le Président à signer tous les documents nécessaires ;*

Article 3 : *dit que les crédits nécessaires seront inscrits aux Budgets Primitifs 2026 et suivant.*

III. PREPARATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 25 NOVEMBRE 2025 A 18 HEURES 30

1) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- a. Désignation du secrétaire de séance**
- b. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale**

2) FINANCES

3) ADHESION AU CDG87 POUR LA PROTECTION COMPLEMENTAIRE SANTE

4) PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE LA COMPETENCE EAU POTABLE SUITE A L'ADHESION DE LA COMMUNE DE VICQ SUR BREUILH AU SMAEP VIENNE BRIANCE GORRE AU 01/01/2026

5) PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE LA COMPETENCE EAU POTABLE SUITE A L'ADHESION DE LA COMMUNE DE VICQ SUR BREUILH AU SMAEP VIENNE BRIANCE GORRE AU 01/01/2026

6) COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS DU 04/11/2025

a. Commission Travaux

b. Commission Finances



M. Jacques BERNIS, délégué titulaire de la Communauté Urbaine Limoges Métropole, demande s'il est possible de communiquer sur la baisse du prix de l'eau.

M. Maurice LEBOUTET, confirme qu'une communication pourra être mise en place.

c. Commission de Consultative

La communication du nouveau règlement de service se fera en parallèle de la facturation par le délégataire auprès de tous les usagers du service public de l'eau potable.



M. Pascal THEILLET, délégué titulaire de la Communauté Urbaine Limoges Métropole, demande des informations complémentaires sur le compte d'exploitation provisoire notamment sur l'augmentation des charges liées à la filière boue sur la station de SOLIGNAC. Il rappelle que dans ce domaine, une entreprise locale spécialisée sur la commercialisation de Filtre presse peut être une solution adaptée.

M. Pascal DUBREUIL, explique que le volume de boue produit augmente du fait du passage d'un traitement au chlorure ferrique en lieu et place du sulfate d'alumine. Il précise qu'un filtre presse a été mis place sur la station de PANAZOL et que la filière boue sur SOLIGNAC n'a pas été modernisée car la centrifugeuse avait été renouvelée juste avant les travaux de modernisation d'usine. Une réflexion pourra être engagée sur le transfert des boues de la station de SOLIGNAC à PANAZOL pour améliorer la siccité.



M. Maurice LEBOUTET, informe les membres que le délégataire a ajouté deux nouveaux prix dans le bordereau des tarifs liés à l'application du règlement de service. Ce prix de 95 € concerne la prestation suivante : « contrôle du système de comptage hors ouverture ou fermeture de branchement avec déplacement » et de 60 € sans déplacement.

Il ne comprend pas pourquoi cette prestation a été ajoutée puisque, dans le cadre du déploiement de la télérelève, l'entreprise SUEZ (titulaire du marché) doit vérifier la conformité du branchement et le remplacer si des potentielles anomalies sont mises en évidence.

M. Patrice LAVISSE, confirme qu'il n'a jamais vu l'application de ce type de prestation dans les différents contrats qu'il suit ou a suivi.

Après en avoir débattu, les membres du Bureau, à l'unanimité, charge le Président de faire retirer ces prix au bordereau des prix relatif au nouveau règlement de service.

7) DELEGATION D'ATTRIBUTION ET DE FONCTION

a. Au Président

- MARCHE RECHERCHE D'AMIANTE, DES MCA (MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE) ET DES HAP (HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES) DANS LES ENROBES OU DANS LES SOLS POLLUES – PROGRAMME 2025-2026
- MARCHE TRAVAUX DE CLOTURES DES PERIMETRES SUR DES OUVRAGES DU SYNDICAT – PROGRAMME 2025-2029

➤ **COMMANDES DIVERSES**

ENTREPRISE	OBJET	MONTANT H.T.
BRISSET VEYRIER MESURES	Bornage contradictoire - commune de St Mathieu - section D parcelle n°2099	1 100,00 €
ERGO SANTE	Equipement de bureau et informatique pour amélioration de l'ergonomie et du poste de travail	1 638,75 €
ATIK Informatique	Mise en place d'une sauvegarde pour la solution Microsoft 365	800,00 €
ATIK Informatique	Déploiement d'une solution antivirus sur le parc informatique	480,00 €
REPLI-K	1 500 stylos personnalisés - avec logo	1 095,00 €
PRADEAU TP	Réalisation d'un batardeau à la station de Lanaud - commune de PANAZOL	3 740,00 €
DUPUY GEOFFRAY	Travaux d'abattage d'arbres - Commune de BOSMIE L'AIGUILLE - La Fragerie	15 300,00 €
INMAC WSTORE	Renouvellement ordinateur et équipements informatiques pour service communication	1 471,13 €
LEROY CLIMATIQUES SERVICES	Remplacement du fluide frigorigène sur un DRV (Débit Réfrigérant Variable)	2 925,00 €
FABREGUE - SPRINT	Commande 200 ramettes de papier	750,00 €
LE MILORD	Solignac déjeuner visite	2 673,48 €
CLEAN SOP87	Nettoyage "quotidien" des 5 véhicules de VBG - au siège du Syndicat	225,00 €
LE MILORD	Cocktail dinatoire AG du 25 novembre 2025 - 80 personnes	2 322,73 €

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 19h50.

Fait à AIXE SUR VIENNE, le 04 novembre 2025.

Le Président du Syndicat,

 SYNDICAT DES EAUX
 VBG
 VIENNE • BRIANCE • GORRE
Maurice LEBOUTET.

Le Secrétaire de séance,

 SYNDICAT DES EAUX
 VBG
 VIENNE • BRIANCE • GORRE
Eric PAULHAN.
*Membre du Bureau
 Délégué titulaire de la Communauté
 de Communes du Val de Vienne*